

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 21 JUIN 2017**

L'an deux mil dix-sept,

Le mercredi 21 juin 2017,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL33/2017

Objet : Désignation d'un représentant du SIOM pour siéger à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets (CCES)

- M. ADRAS (titulaire – CPS)
- M. AMBROISE (titulaire – CPS)
- M. BARSANTI (titulaire – CPS)
- M. BERNARD (titulaire – CPS)
- M. BOYER (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. JADOT (titulaire – CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire- CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire – CPS)
- M. MARTIN (titulaire – CPS)
- M. SUTTER (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VALENTIN (titulaire – CPS)
- M. VERMILLON (titulaire – CPS)
- Mme VIALA (titulaire – CPS) ;
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)
- Mme WICHEREK-JOLY (titulaire – CPS)
- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme ROBIC (titulaire – CCHVC)
- M. ODIER (titulaire – CCHVC)
- Mme VON EUW (titulaire – CCHVC)
- Mme DA COSTA FERNANDES (suppléante CPS)
- Mme DARMON (suppléante CPS)

Avait donné pouvoir :

Pas de pouvoir

Absents excusés :

M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. BONNET (titulaire – CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; M. DA SILVA (titulaire – CPS) ; Mme GELOT (titulaire – CPS) ; M. GLEIZE (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme MORCH (titulaire – CPS) ; M. OSSENI (titulaire – CPS) ; M. PAGE (titulaire – CPS) ; M. PANCIATICI (titulaire – CPS) ; M. PELLETANT (titulaire – CPS) ; M. PONS (titulaire – CPS) ; M. ROS (titulaire-CPS) ; M. SFERRAZZA (titulaire – CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Franck BERNARD est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : **42**
PRESENTS : **28**
VOTANTS : **28**

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

www.siom.fr



Délibération DL33/2017**Désignation d'un représentant du SIOM pour siéger à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets (CCES)**

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2015-991 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République en date du 7 août 2015 et notamment son article 8 ;

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles R 541-13 et R 541-21 ;

Vu le décret n°2016-811 du 17 juin 2016 relatif au Plan régional de prévention et de gestion des déchets ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse» ;

Vu la délibération n° CR 174-16 du 22 septembre 2016 relative aux engagements vers un objectif « zéro déchets » en Ile de France ;

Vu la délibération n° CP 16-654 du 13 décembre 2016 relative à la proposition de composition de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets.

Vu la note de présentation ;

Considérant l'intérêt que représente la participation du SIOM à la CCES en raison de sa compétence en matière de collecte et traitement des déchets ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne comme représentant du SIOM de la Vallée de Chevreuse pour siéger à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets:

➤ Madame Patricia LECLERCQ,

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :
Affichée le :

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

www.siom.fr



BORDEAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL_33_2017
Date de la décision:	2017-06-21 00:00:00+02
Objet:	Désignation d'un représentant du SIOM pour siéger à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets (CCES)
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	091-200062321-20170621-DL_33_2017-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20170621-DL_33_2017-DE-1-1_0.xml	text/xml	1059
nom original: DL 33 2017.pdf	application/pdf	751737
nom de métier: 091-200062321-20170621-DL_33_2017-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	751737
nom original: Note présentation DL33 CCES.pdf	application/pdf	75367
nom de métier: 091-200062321-20170621-DL_33_2017-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	75367

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 juin 2017 à 17h13min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juin 2017 à 17h15min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 juin 2017 à 17h15min07s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 juin 2017 à 17h20min21s	Reçu par le MIAT le 2017-06-30